

Monsieur le Professeur!

Accepter, Monsieur, l'expression de ma gratitude, pour la bonté avec laquelle vous avez bien voulu vous occuper encore cette fois de ma travail.

Parmi les Coprins que j'ai pu observer au laboratoire sur du fumier de Cheval et de la bouse de Vache se trouve aussi le Copr. plicatilis pour une forme accidentelle de quel j'ai aussi au commencement pris le C. sulcato-crenatus. Mais comme tous les exemplaires de ce dernier étaient privés d'anneau réunissant, les lamelles (Collarium), tous les exemplaires du C. plicatilis le possédaient et outre cette différence, il y avait encore d'autres non moins constantes (le chapeau n'avait jamais plus de 12 ~~mm~~ de diam et était sou-

jour jaune), je suis arrivé à la conclusion que c'est une espèce nouvelle, d'autant plus que les spores du C. plicatilis que j'ai comparées encore une fois récemment, avec celles de mon Coprinus tout moins comprimées.

Tout de suite après avoir reçu votre aimable carte, j'ai mis les spores des deux coprins en culture d'après la méthode de Brefeld et les exemplaires qui se sont directement développés du mycelium sous l'intermédiaire d'un Pecrotium 10-15 jours après m'ont permis de comparer encore une fois les deux formes. Le résultat de la comparaison n'est que la confirmation de la valeur spécifique de caractères par lesquels C. sulcata, crenatus diffère du C. plicatilis.

Permettre moi encore, Monsieur le Pro-

fesseur, d'utiliser la présente occasion
pour corriger deux expressions incorrectes qui
se sont glissées dans ma diagnose de la
nouvelle Lepiota que j'ai eu l'honneur
de vous communiquer il y a quelques mois.
Le "margo" de la Lepiota est "suba-
to-crenatus" (j'ai écrit "plicatus") et
les lamelles "distantes", non "remotae",
quoique "liberae".

Agriez, Monsieur le Professeur, l'
expression de mon admiration et de
mes vœux les plus sincères

Muscovie le 17/5

Jules Steinhaug.